



**COMPTE-RENDU**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 03 mars 2017**

Le 03 mars 2017 à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de SOMMAING SUR ÉCAILLON s'est réuni dans le salon d'honneur de la mairie, suite à la convocation envoyée par M. le Maire, par lettre du 24 février 2017, adressée par écrit au domicile de chaque conseiller, conformément aux formes prescrites par l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

La convocation comporte l'ordre du jour suivant :

**1. Délibérations :**

- 1.1. Adhésion des communes de RAMILLIES et BEURAIN au SIVU (Murs Mitoyens).
- 1.2. Demande de subvention DETR (extension de la salle).
- 1.3. Demande de subvention, aide départementale aux Villages et Bourgs (extension de la salle).
- 1.4. Ajout de délégation et modification des indemnités pour deux conseillers municipaux.

**2. Divers :**

- 2.1. Travaux

**3. Questions diverses**

**Nombre de conseillers en exercice : 10**

**Étaient présents :** Marc CARPENTIER, Roland SALENGRO, Christian LENOIR, Clarisse DESOMBREUX, Marlène DUPART, Marie-Geneviève MAROUSEZ, Christophe DUMONT, Jean-Pierre GABELLE, Pascal GILLERON, Régis STERLAY

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, M. Marc CARPENTIER propose de nommer comme secrétaire de séance M. Pascal GILLERON. A l'unanimité des membres présents, le Conseil donne son accord.

<b>COMPTE-RENDU</b>
---------------------

Le procès-verbal du conseil du 20 janvier 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents.

**1. Délibérations :**

**1.1. Adhésion des communes de RAMILLIES et BEURAIN au SIVU (Murs Mitoyens) :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, l'adhésion des communes de RAMILLIES et BEURAIN au sein du SIVU « Murs Mitoyens du Cambrésis » à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

**1.2. Demande de subvention DETR (extension de la salle) :**

Monsieur le Maire attire l'attention de l'assemblée municipale de l'obligation de la mise en accessibilité de la salle polyvalente. Ayant élaboré un agenda AD'AP, ces travaux sont nécessaires pour la mise aux normes de cette salle. M. le Maire et M. Roland Salengro présentent aux membres du conseil les plans de l'extension de la salle communale. Les plans correspondent à l'attendu. Un exemple de bardage composite est visible sur la façade de la mairie d'Escautpont.

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 03 mars 2017

Ensuite, monsieur le Maire présente le devis des travaux fourni par la SELARL d'Architecture DAMIENS et Associés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De réaliser les travaux d'extension de la salle polyvalente afin de la mettre aux normes d'accessibilité PMR,
- D'adopter le principe de cette opération,
- De solliciter Monsieur le Sous-Préfet de Cambrai pour une demande de subvention au titre de la DETR afin d'assurer la réalisation des travaux,
- D'approuver le plan de financement ci-dessous :

	Taux de subvention	Coût
Montant des travaux HT		80 387.00 €
Maitrise d'œuvre		8 000.00 €
Assainissement		1 774.02 €
Montant total des travaux H.T.		90 161.02 €
Montant total des travaux T.T.C.		108 193.22 €
Participation État (DETR)	30%	27 048.31 €
Participation départementale Villages et Bourgs	40%	36 064.41 €
Total des subventions		63 112.72 €
Participation communale H.T.		27 048.30 €

- D'autoriser Monsieur Le Maire à présenter les dossiers de demande de subventions en Sous-Préfecture et de signer tous documents relatifs à cette demande,

### **1.3. Demande de subvention, aide départementale aux Villages et Bourgs (extension de la salle) :**

Tout comme pour la subvention DETR, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité:

- De réaliser les travaux d'extension de la salle polyvalente afin de la mettre aux normes d'accessibilité PMR,
- D'adopter le principe de cette opération,
- De solliciter Monsieur le Sous-Préfet de Cambrai pour une demande de subvention au titre de l'aide départementale aux Villages et Bourgs afin d'assurer la réalisation des travaux,
- D'approuver le plan de financement décrit dans le tableau de la délibération précédente,
- D'autoriser Monsieur Le Maire à présenter les dossiers de demande de subventions en Sous-Préfecture et de signer tous documents relatifs à cette demande.

### **1.4. Ajout de délégation et modification des indemnités pour deux conseillers municipaux:**

Suite à la démission de l'adjoint au Maire qui avait en charge la communication et était le correspondant auprès de l'école de référence,

Monsieur le Maire propose de :

- Répartir ces deux délégations entre deux conseillers municipaux :
  - Mme Marie-Geneviève MAROUSEZ en charge de la communication
  - M. Pascal GILLERON, correspondant auprès de l'école de référence
- Fixer dans les conditions prescrites par la loi, les indemnités de fonction versées aux Conseillers Municipaux ayant délégation, avec effet au 01 mars 2017, à savoir :
  - 1,20% de l'indice 1015 pour Mme Marie-Geneviève MAROUSEZ et M. Pascal GILLERON
  - 0,50% de l'indice 1015 (inchangé) pour Mmes Clarisse DESOMBREUX et Marlène DUPART et Mrs. Christophe DUMONT et Jean-Pierre GABELLE

Après en avoir délibéré, par 0 voix contre, 2 abstentions et 8 voix pour, le Conseil Municipal décide d'adopter cette proposition.

## **2. Divers :**

### **2.1. Travaux :**

M. Christian Lenoir informe le conseil que le personnel technique assure actuellement le nettoyage des trottoirs et de petits travaux aux alentours de l'église. Le nettoyage des caniveaux est terminé,

Entre autres menus travaux, il faut remettre des cailloux au niveau du cimetière et il sera repris la confection des joints des caniveaux en pavés.

Il est proposé un tour de terrain à tout le conseil, d'ici fin mars

Le contrat de David se termine en juin. Le renouvellement de son contrat devra être étudié

Concernant les 2 dégâts des eaux :

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 03 mars 2017

- Chéneau au-dessus de la salle du conseil : la réparation a été faite le 03/03/2017
- La toiture de la sacristie sera réparée prochainement

### **2.2. L'école de la chouette bleue :**

L'association « l'école de la chouette bleue », de loi 1901, demande de disposer de locaux pour la création d'une école privilégiant notamment la pédagogie Montessori et le bilinguisme. M. le maire demande l'avis du conseil sur la mise en place de cette structure en sachant que l'idée est de créer 2 classes de 20 enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 12ans. Le conseil est défavorable dans la mesure où les locaux ne répondent plus aux critères de normes en vigueur

### **2.3. Sirène :**

L'installation de la sirène sur le pignon de la mairie est prévu semaine 12 (entre le 20 et la 23 mars), durée prévisible de l'intervention : 1 journée.

### **2.4. Feux d'artifice du 14 juillet :**

Le Comité des fêtes de Sommaing doit se coordonner avec celui de Vendegies pour déterminer le lieu du tir du feu d'artifice le 14 juillet (normalement à Sommaing) en sachant que celui de 2016 a été annulé du fait d'intempéries et des évènements de Nice.

### **2.5. Enquête publique du PLUI :**

Le commissaire enquêteur se présente en mairie le 10/04/2017 toute l'après midi

### **2.6. Compte rendu du conseil d'école communale de Vendegies/Écaillon du 04/02/2017 :**

Voici les points principaux à retenir de l'intervention de M. le directeur de l'école :

- Effectif : 113 élèves dont 42 pour la maternelle (dont +1 entrée en janvier) et 71 pour l'élémentaire  
Les effectifs sont stables. Sur l'année 2017/2018, il faudra compter un peu plus d'entrée en janvier.  
Pour info, ouverture d'une classe à Verchain et fermeture d'une classe à Solesmes.
- Inscriptions : jeudi 09 mars 2017, les critères d'inscriptions sont identiques aux années précédentes
- Les foulées de l'Écaillon se dérouleront à Vertain le samedi 01/04 à partir de 09h00. Tout comme les années précédentes, cross pour les cycles 3 (CM1-CM2), en ce qui concerne les cycles 2 (CP-CE1-CE2), l'épreuve de régularité a été remplacée par un cross car les enfants sont plus motivés. Il sera demandé aux parents de les déposer et les reprendre à Vertain.
- le Livret Scolaire Unique est mis en place avec une nouvelle formule d'évaluation qui commence dès le cycle 2 pour se terminer en 3<sup>ème</sup>.
- Forces de gendarmeries : permis piéton et permis internet : pas encore de dates fixées.  
Il est proposé comme récompense des brassards pour les permis piétons (12 élèves, cadeau pris en charge par la mairie de Vendegies), et des clefs USB pour les permis internet (11 élèves), ce dernier cadeau sera financé par la mairie de Sommaing.
- Epreuve de calcul mental « Calcul@TICE (ou Calculatis) » : l'épreuve se déroulera sur internet en binôme ; un élève du CM1 ou du CM2 et un élève de 6<sup>ème</sup>. Cette épreuve est proposée dans le cadre de la semaine des mathématiques. Le concours est planifié le jeudi 16/03 après midi au collège Antoine de Saint Exupéry. La municipalité de Vendegies prend en charge le transport par bus des 26 élèves concernés.
- Programmation d'un spectacle musical de la classe du CE2 le jeudi 15/06/2017 après midi dans la salle polyvalente de Sommaing. Ce travail a été réalisé en collaboration avec Mr Olivier HEGO. L'objectif de l'activité est la mise en voix et en théâtre de l'œuvre « la récré de la sorcière ».
- La photo de classe est programmée le jeudi 30/03/2017 et la fête de fin d'année le samedi 24/06/2017.
- Exécution d'un 2<sup>ème</sup> exercice de type « attentat » le 09/02/2017 sous forme d'évacuation des personnes
- A noter qu'il y a (toujours) des problèmes de stationnement rue de Sommaing, la gendarmerie est avertie et peut se permettre de verbaliser si des infractions au code de la route sont constatées.

### **2.7. Synthèse de la réunion SIDEK qui s'est tenue le 28/02/2017 :**

M. Pascal GILLERON informe le conseil de quelques sujets susceptibles d'intéresser la municipalité:

- Une consultation pour faire un regroupement d'achat de la distribution de gaz pour les tarifs bleus (<36kVA) va être réalisée (ce regroupement a déjà été fait pour les tarifs Vert et Jaune, Sommaing ne dispose que de tarifs bleus). Le coût de la mise en place de la solution est estimé à 30000€ dont environ 5000€ sera à supporter par les communes, soit 50€ par commune.
- Le budget PCT (Part Couverte par le Tarif sur les travaux de raccordement réseau Basse Tension – communes rurales alloué par ENEDIS, anciennement ERDF) tant à diminuer pour les petits syndicats afin de « forcer » ceux-ci à se regrouper. A titre d'information, le budget alloué au SIDEK en 2016 était d'environ 11670€, pour 2017 il est estimé à 10000€
- Le Programme FACE (Fond d'Amortissement des Charges D'Electrification qui a été créé en 1936) permet d'aider les communes rurales à financer l'électrification comme suit:

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 03 mars 2017

- 80% du montant HT des travaux réalisés sont potentiellement subventionnés par le conseil départemental,
  - 20% restant du montant HT sont désormais pris en charge en totalité par le SIDEC pour les communes de moins de 2000 habitants (répartition pour moitié entre la commune et le SIDEC pour les villes > 2000 habitants)
- Programme esthétique de Postes (EDP) :
- Ce programme consiste en la résorption des postes de transformation HTA/BT en 3 phases :
- 1<sup>ère</sup> phase : dès 2017, résorption des postes cabines hautes (« postes tours »)
- Puis dans les années à venir :
- 2<sup>ème</sup> phase : résorption des postes de type H61 (postes sur poteaux)
  - 3<sup>ème</sup> phase : embellissement des postes non vétustes s'intégrant difficilement dans l'environnement
- Sommaing sera concerné par la phase 2 à 2 endroits : rue de Vendegies et rue Basse

### **3. Questions diverses :**

#### **3.1. Haie rue de Robinson :**

Plusieurs démarches (relance orale, courriers avec AR) pour relancer l'entreprise sous-traitante ont été faite par M. le Maire afin de constater que la haie plantée n'a pas repris en grande majorité et qu'il faut la remplacer au titre de la garantie. Eiffage, commanditaire, s'est engagé à traiter le sujet très rapidement

#### **3.2. Informations, Agenda :**

- Tableau des permanences pour les élections présidentielles et législatives de 2017 :

Elections Présidentielles :

23 avril 2017	08h00 – 10h30	P. GILLERON	C. LENOIR	M.CARPENTIER
	10h30 – 13h00	M. DUPART	JP. GABELLE	C. DESOMBREUX
	13h00 – 16h00	MG. MAROUSEZ	C. LENOIR	C. DUMONT
	16h00 – 19h00	R. SALENGRO	M. CARPENTIER	P.GILLERON

07 mai 2017	08h00 – 10h30	P. GILLERON	C. LENOIR	R. SALENGRO
	10h30 – 13h00	C. DESOMBREUX	JP. GABELLE	R. STERLAY
	13h00 – 16h00	M. DUPART	C. DUMONT	M. CARPENTIER
	16h00 – 19h00	MG. MAROUSEZ	M.DUPART	R. STERLAY

Elections Législatives :

11 juin 2017	08h00 – 10h30	P. GILLERON	M.CARPENTIER	C. DUMONT
	10h30 – 13h00	M. DUPART	R. STERLAY	C. DESOMBREUX
	13h00 – 15h30	MG. MAROUSEZ	JP. GABELLE	C. LENOIR
	15h30 – 18h00	MG. MAROUSEZ	R. SALENGRO	R. STERLAY

18 juin 2017	08h00 – 10h30	JP. GABELLE	C. DUMONT	P. GILLERON
	10h30 – 13h00	R. STERLAY	C. DESOMBREUX	M.CARPENTIER
	13h00 – 15h30	C. DUMONT	R. SALENGRO	C. LENOIR
	15h30 – 18h00	R. SALENGRO	P. GILLERON	MG. MAROUSEZ

#### **3.3. Prochaine réunion de conseil :**

La prochaine réunion de conseil est planifiée le samedi 25/03/2017 à 10h00 avec pour objectif les validations du budget définitif 2016 et du budget primitif 2017. Afin de préparer la réunion de conseil, la réunion commission finance est programmée le vendredi 17/03 à 20h00.

#### **3.4. CCAS:**

La prochaine réunion du CCAS est programmée le 03/04 19h00.

**La séance est levée le 03 mars 2017 à 21h50.**